

*Or la foi est une ferme assurance des choses que l'on espère,
une démonstration de celles qu'on ne voit pas.*

Hébreux 11 verset 1

Edith **Jaquier-Pidoux**, à Démoret;

Marc-André **Jaquier** et sa compagne Dominique **Szpiro**, à Démoret;

Marie-Hélène **Rapin-Jaquier**, à Lussy-sur-Morges,

Julien et Aude **Rapin**, leur fils Charly, à Démoret,

Aude et Mohan **Daccord**, à Morges,

Luc **Rapin** et sa compagne Marine **Stäheli**, leur fille Adèle, à Morges;

† Etienne **Jaquier**,

Valentine et Guido **Spaltenstein**, leurs fils Roméo et Elie, à Surpierre

et sa maman Anne et Jean-Daniel **Blaser**, à Bussy-sur-Moudon;

La famille de feu Anne-Marie **Brochon-Jaquier**;

Jeanne-Louise **Pidoux**, à Lausanne;

Marianne **Wolhmeier-Pidoux**, à Pully;

Marie-Louise **Pidoux-Pahud**, à Villars-Le-Comte, et famille;

La famille de feu Elisabeth **Courvoisier-Pidoux**;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur André-Louis JAQUIER

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, parent et ami enlevé à l'affection des siens le 1er avril 2021 dans sa 92e année.

Un grand merci au service de médecine de l'hôpital d'Yverdon pour son accompagnement.

En raison des mesures sanitaires en vigueur, la cérémonie aura lieu en l'église de Démoret le mercredi 7 avril à 14 heures, dans l'intimité de la famille.

En souvenir d'André-Louis, vous pouvez penser à la Ligue pulmonaire vaudoise, CCP 10-2047-5 (mention André-Louis Jaquier).

Domicile de la famille: Route de Molondin 2, 1415 Démoret.

Que ta volonté soit faite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.